

ment. Ils ont reconnu que les pays développés tout comme les pays en voie de développement se doivent de coopérer à cette tâche et se sont réjouis de l'établissement de la Commission des Nations Unies pour le commerce et le développement, y voyant un organisme susceptible de contribuer de façon essentielle à la suppression des disparités économiques en stimulant la mise en valeur.

Les deux premiers ministres ont réaffirmé leur appui aux Nations Unies et leur désir de voir l'Organisation mondiale devenir un instrument efficace de paix et de sécurité internationale ainsi que d'entente et de coopération entre les nations. Ils ont souligné que 1965 marque le XXe anniversaire de l'ONU et que c'est l'Année de la coopération internationale. Ils espèrent qu'elle déclenchera une ère d'accroissement de l'activité des Nations Unies et de la coopération internationale pour la cause de la paix et de la prospérité mondiales.

Ils ont constaté avec inquiétude et regret les difficultés qui mettent obstacle à la marche de la XLXe session de l'Assemblée générale. Ils ont exprimé leur sincère espoir que ces difficultés soient surmontées par suite des entretiens qui se poursuivent au Comité spécial des opérations de maintien de la paix.

Ils ont aussi noté que les deux gouvernements partagent le désir de renforcer les dispositions pratiques pour le maintien de la paix, par les Nations Unies. Les deux ont fourni une participation importante aux opérations de paix des Nations Unies et continuent de mettre des contingents de leurs forces